

## Educateur-trice

50 et 80%

## CDI

### Votre mission et vos responsabilités

Répondre aux exigences du cahier des charges.

Accueillir et accompagner les enfants dans un cadre collectif avec toutes les compétences liées à ce poste.

Conceptualiser un environnement sécurisant et dynamisant tout en respectant le projet institutionnel et pédagogique

Etablir une communication bienveillante, respectueuse et un partenariat avec les familles.

Avoir du plaisir à travailler en équipe.

Etre prêt à s'investir dans un projet pédagogique dynamique et évolutif.

Superviser le travail des ASE, des aides et des stagiaires.

### Conditions de candidature

Etre au bénéfice d'un diplôme d'éducateur de l'enfance reconnu ou d'une formation jugée équivalente.

Etre de nature ouverte, positive, chaleureuse, créative et responsable.

Montrer un esprit d'initiative, avoir le sens de l'organisation et faire preuve d'adaptabilité.

Etre à l'écoute, communiquer avec aisance et collaborer en équipe de manière constructive.

Avoir une bonne gestion du stress.

### Condition et procédure d'inscription

Les candidat-e-s de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis de travail valable sont prié-e-s de faire parvenir, selon les modalités précisées : un curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, des copies de diplômes, des certificats de travail, à l'adresse mentionnée dans l'offre. Les dossiers incomplets ou ne correspondant pas aux exigences du poste ne seront pas retenus. Les dossiers électroniques ou expédiés par courrier des candidat-e-s écarté-e-s ne sont pas restitués, sauf demande expresse.

Date d'entrée en fonction : 14.08.2023

Délai d'inscription : 31.05.2023

Lieu de travail : 1 poste à 50% et 1 poste à 80%  
Crèche des Eaux-Vives

Adresse de retour

Par courriel : [evf@ipe-ge.ch](mailto:evf@ipe-ge.ch)

Par courrier :  
Secteur petite enfance Eaux-Vives Frontenex  
Mme Isabelle Gardet  
5 rte de Chêne  
1207 - Genève

Nous répondrons uniquement aux candidatures correspondant au profil recherché